

# Accident mortel au passage du convoi présidentiel

**ENQUÊTE** Les enfants d'un retraité veulent savoir dans quelles conditions il a trouvé la mort, après un accident de la route, au passage du convoi amenant François Hollande à La Rochelle



**SES OBSÈQUES** ont eu lieu hier en début d'après-midi. Mais pour la famille de Marcel Briché, 83 ans, le temps du deuil n'a pas effacé celui des questions. Dans la matinée, la fille et le fils du retraité, Martine et Thierry, ont été reçus au commissariat de La Rochelle, où une enquête a été ouverte sur les circonstances de la mort de leur père.

Marcel, né à Compiègne et domicilié à Nieul-sur-Mer (Charente-Maritime), a succombé deux jours après un grave accident de la circulation à Lagord mardi 8 novembre, en marge du passage du convoi de François Hollande, lequel se rendait ce jour-là à La Rochelle pour les as-

sises de l'économie de la mer. « Que ce soit clair, nous n'incriminons personne, précise Thierry Briché. Nous avons déposé plainte contre X pour que les circonstances de l'accident soient tirées au clair. » Marcel Briché était, de l'avis de ses enfants, un conducteur émérite. D'après ce que la victime a pu raconter à un ami, il avait engagé sa BMW sur la voie rapide où arrivait au même moment le convoi présidentiel. Alors qu'un motard lui intimait l'ordre de s'arrêter, Marcel Briché n'aurait pas vu les autres véhicules devant lui, percutant par l'arrière une Mercedes.

## FRACTURE DES CERVICALES

« D'après ce que l'on m'en a dit, il a été surpris, reprend son fils. Mon père a donné un coup de volant et s'est encastré dans les voitures elles-mêmes ralenties par le passage du convoi. » Après une heure et demie de désincarcération, Marcel Briché est toutefois conscient lorsqu'il est hospitalisé. Cette « force de la nature », « pas du genre à se plaindre » selon



Lagord (Charente-Maritime), le 8 novembre. Les pompiers ont dû désincarcérer le conducteur de sa voiture.

ses enfants, ne les prévient même pas. Une fracture des cervicales lui est diagnostiquée et, après la pose d'une minerve, les médecins jugent qu'il peut sortir de l'hôpital dès le jeudi 10. Sauf que ce matin-là, un praticien constate que sa nuque est bleue. Et dans la foulée, Marcel Bri-

ché succombe à un arrêt cardiaque. Dès le lendemain de sa mort, son fils se rend une première fois au commissariat. Selon « Sud Ouest », qui a révélé le drame, « un extrait du procès-verbal fait mention du convoi présidentiel ». « L'enquête a commencé dès la survenue de l'accident,

détaille une source judiciaire locale. Elle se poursuit, et il reste des témoins à entendre. »

De son côté, la famille Briché dit faire « toute confiance à la justice et à la police pour savoir ce qu'il s'est passé et s'il y a un lien de cause à effet avec le passage de François Hollande. » Si cela devait être le cas, « il faudrait qu'il y ait une prise de conscience de la manière dont circulent ces convois », prévient Thierry Briché. En 2012, dans les premiers mois de son mandat de « président normal », le véhicule du président avait été épinglé pour des excès de vitesse, jusqu'à 140 km/h au lieu de 70. « Son escorte est assimilée à un convoi de police, rappelle M<sup>e</sup> Remy Josseaume, spécialiste du contentieux automobile. Ils ne sont pas contraints pénalement au Code de la route, mais doivent s'assurer de ne pas mettre en danger la sécurité des autres. »

NICOLAS JACQUARD

 @nicojacquard